

Programme

8H30-9H00 : Accueil des participants

9h-9h30 : Introduction de la journée

9h30- 11h : Session 1 Les principes de la charte française à l'épreuve du terrain : retours d'expérience de start-ups et d'industriels des neurotechnologies.

'Les cinq principes fondamentaux énoncés dans la charte française encadrant le développement des neurotechnologies peuvent, en théorie, sembler consensuels. Toutefois, leur mise en œuvre concrète dans les pratiques industrielles et entrepreneuriales soulève des de nombreux défis.

Cette table ronde réunira des acteurs issus de start-ups et de l'industrie des neurotechnologies afin d'examiner, à partir d'exemples concrets, les modalités d'application de ces principes dans le développement quotidien des dispositifs. Seront également abordés les obstacles rencontrés dans ce processus, notamment en ce qui concerne la protection des données cérébrales, l'assurance de la fiabilité et de la sécurité des neurotechnologies, ainsi que la conformité aux exigences réglementaires.

Ce débat sera enfin l'occasion de partager des retours d'expérience sur l'application de la charte, mais aussi de proposer des pistes d'amélioration pour renforcer son efficacité.'

Intervenants :

Mme RACHLINE Julie, co-fondatrice de LallianSe

Mr ATTAL Yohan, co-fondateur de myBrain Technologies

2 intervenants à confirmer

Modérateurs : Dr GENIN Alexis (Brain & Mind) et Dr CONGARD-CHASSOL Brigitte (Snitem)

11h00- 11h20 <<< PAUSE >>>

11h20- 12h50 : Session 2 La place du patient/usager et ses questionnements au cœur de la charte.

'Le patient ou usager est au centre du développement des neurotechnologies, mais aussi des réflexions entourant leur conception, leur utilisation, leur accessibilité, leur fiabilité et leur pérennité. La Charte de développement responsable des neurotechnologies se veut avant tout un outil – bien que non contraignant – visant à servir en priorité les intérêts des patients et usagers.

Cette table ronde se propose d'interroger, à travers des témoignages et des retours d'expérience, la manière dont cette charte est perçue, comprise et mobilisée par les principaux concernés. Il s'agira également

d'identifier les points d'amélioration à envisager pour renforcer sa portée et son efficacité dans une perspective d'évolution.

Dans une démarche de prise en compte des enjeux éthiques et sociétaux, il apparaît fondamental de replacer le patient/usager au centre du débat, en examinant ses représentations des neurotechnologies, ses ressentis, ses craintes, ses espoirs, ainsi que ses attentes vis-à-vis de ces innovations.'

Intervenants :

Mr RAVIER Jean-luc (patient)

Pr CHANDLER Jennifer, Chaire de recherche du Canada en droit et éthique des neurotechnologies, Université d'Ottawa.

Diffusion du témoignage de Mr Sébastien TOBLER, patient expert

1 intervenant à confirmer

Modératrices : Dr FUZATTI Marie (France Parkinson) et Pr CHANDLER Jennifer (Université d'Ottawa)

12h50- 14h : <<< DEJEUNER >>>

14h15-16h15 : *Session 3 Entre chartes et recommandations : quelle gouvernance pour les neurotechnologies à l'ère globale ?*

Le domaine des neurotechnologies connaît une évolution rapide et continue, suscitant des réflexions permanentes sur les bonnes pratiques, les enjeux éthiques, ainsi que sur les dispositifs d'encadrement appropriés. Depuis l'adoption de la Charte de développement responsable des neurotechnologies en 2022, les débats se sont intensifiés à l'échelle européenne et internationale, en particulier avec la publication de la Charte européenne et les récentes recommandations de l'UNESCO relatives aux neurotechnologies émergentes.

Cette dynamique de régulation témoigne à la fois de l'importance stratégique du domaine et des risques qu'il soulève, tant sur le plan individuel que sociétal. Le besoin croissant de balises normatives et éthiques reflète une prise de conscience collective quant aux impacts potentiels de ces technologies sur l'autonomie, la vie privée, ou encore l'intégrité mentale des individus.

À la veille de l'ouverture des réflexions nationales sur la révision de la prochaine loi de bioéthique, cette table ronde visera à dresser un panorama des outils existants – qu'ils soient contraignants ou non – et à mettre en lumière les débats en cours autour de leur portée, leur mise en œuvre et leur articulation. Elle offrira un espace de dialogue sur l'avenir de la charte française et de ses signataires, tout en questionnant le message que la communauté scientifique, médicale et éthique française souhaiterait transmettre au législateur.

Intervenants :

Mr DESTREBECQ Frédéric, Directeur exécutif de l'European Brain Council

Pr GIRAULT Jean-Antoine, CCNE

1 intervenant à confirmer

Modérateurs : Pr CHNEIWEISS Hervé (Université Paris V, Hôpital Sainte-Anne) et Pr CHATILA Raja (Sorbonne Université)

16h15- 16h30 : Synthèse de la journée & mot de clôture.

Inscription

Inscription gratuite mais obligatoire.

Pour vous inscrire, [!\[\]\(a03a7eb2f4046e1d3c76772003e549ea_img.jpg\) **c'est juste ici !**](#)

Informations pratiques



Espace Van Gogh, 62 quai de la Rapée, 75012, Paris



M1, M14, RER A, RER D (Gare de Lyon) // M5, M10, RER C (Gare d'Austerlitz) // M5 (Quai de la Rapée)



Bus : 24, 57, 63, 72, 77, 87, 91



Urbis, Indigo

Borne de rechargement : Gare de Lyon

Stations de vélib' : 12006, 12105, 12151